

# CHAMPIONNAT DE LIGUE TOUT TERRAIN QUADS 2018

## CLAUSES SPECIALES

### 1QTT. GENERALITES :

Le Championnat de Ligue d'ENDURANCE TOUT TERRAIN QUADS se déroulera en 2018 dans le cadre des épreuves organisées par la Ligue POITOU CHARENTES, sous la responsabilité de la Commission d'ENDURO QUADS.

### 2QTT. CATEGORIES :

Les catégories du championnat de ligue seront repartis comme ci-après :

**-Open**

**-Vétérans (+37 ans)**

**-Féminines**

Afin que les points comptant pour le classement d'une course soient attribués dans une catégorie, un minimum de 3 pilotes sera exigé au départ de celle ci, sauf avis de la commission.

### 3QTT. COUREURS ADMIS :

Seront admis pour le classement du Championnat de Ligue, exclusivement les coureurs titulaires d'une licence NCO ou NJ3 délivrée par la Ligue Motocycliste du Poitou -Charentes.

### 4QTT. QUADS ADMIS :

Seront admises les machines conformes aux normes F.F.M. équipées notamment d'un silencieux répondant aux normes en vigueur soit : 112 db selon la méthode « 2 mètres Max ».

Possibilité de passer la machine trois fois au contrôle

Les pilotes devront présenter leur équipement complet, ainsi qu'un extincteur contrôlé aux normes en vigueur (feu hydrocarbures) ainsi qu'un tapis environnemental. Toutes machines ne présentant pas un rupteur de contact, des filets de protection sous les pieds reliés au cadre et une protection de chaînes, ne seront pas acceptées. (NERF-BAR)

### 5QTT. EPREUVE :

En endurance : la durée de l'épreuve ne devra pas excéder 2 H 30 sans interruption avec un minimum de 2 H.

En course sur prairie ou cross : des manches de 15 minutes minimum.

Les 3 premiers Quads définis par le classement provisoire bénéficieront des 3 premières places sur la ligne de départ, l'attribution des numéros de course ne représentant pas un critère de priorité pour les épreuves d'endurances.

### 6QTT. ENGAGEMENTS :

Les engagements se feront sur le site **engagesports.com**

Pour les Endurances le montant de l'engagement à chaque épreuve est fixé à 70 €, location de transpondeur comprise, les concurrents ne respectant pas le délai d'inscription, le montant sera porté à 90 €.

Pour les courses sur prairie et les moto-cross le montant de l'engagement à chaque épreuve est fixé à 30 €, location du transpondeur comprise, les concurrents ne respectant pas le délai d'inscription, le montant sera porté à 50 €.

Les numéros seront à réserver sur engage sport.

Les clubs organisant un Championnat de ligue, sont dans l'obligation d'engager tous les pilotes participants à ces championnats, suivant les modalités d'inscription.

## **7QTT. CONTROLE TECHNIQUE :**

Fermeture du Contrôle Technique 10 minutes avant le tour d'essai. (Endurance)

### **Niveau sonore :**

Maximum autorisé: 114 db selon la méthode « 2 mètres Max ».

En cas de dépassement de cette limite, les machines ne seront pas autorisées à participer aux compétitions. Une machine refusée au 1<sup>er</sup> contrôle ne peut être présentée qu'une autre fois.

### **Plaques numérotées :**

Plaque avant 25 cm x 35 cm, hauteur chiffres 12 cm

### **Marquage des machines:**

Les pilotes sont tenus d'enlever les anciennes marques de peinture du contrôle technique, avant présentation de la machine au contrôle technique.

Présentation obligatoire du casque ayant la norme ECE22/05'P'

Protection dorsale et pectorale obligatoires, aux normes CE et FFM voir règlement général.

Sécurité des quads: se reporter à l'article « machines » du règlement du championnat de France endurance tout terrain QUAD.

## **8QTT. CLASSEMENT :**

Le classement se fera dans l'ordre d'arrivée des pilotes sur la ligne d'arrivée (tours temps). Pour être classé, il faut franchir la ligne d'arrivée et avoir parcouru 75% des tours du 1er. Barème points ex : 20 17 15 13 11 10 etc.

Une bonification de huit points sera attribuée aux pilotes participant au championnat de France Quads, se déroulant le même weekend qu'une épreuve de Ligue, suivant le classement scratch, avec un maximum de 20 points.

Pour les épreuves comportant plusieurs manches dans la même journée, les points seront attribués par rapport au classement général (20.17.15.13.11....).

Pour être classés, les pilotes doivent franchir la ligne d'arrivée dans les 20 minutes après l'abaissement du drapeau à damiers sur le 1<sup>er</sup>. La fermeture des stands se fera 5 minutes après l'abaissement du drapeau à damiers sur le 1<sup>er</sup>

Pour tous les points qui ne sont pas précisés dans ce règlement ou dans les Clauses Générales des Championnats de Ligue, se reporter au règlement du Championnat de France d'Endurance Tout terrain Quad ou quad cross.

## **9QTT. CIRCUIT :**

Endurance : 30 quads au Km seront autorisés.

Cross / Course sur prairie : Suivant la capacité de l'épreuve.

Le poste de chronométrage devra être situé avant l'entrée des stands.

Trois accompagnateurs pour un pilote seront admis dans les stands, tout abus sera sanctionné par un stop and go.

Un seul parc de ravitaillement est conseillé.

## **10QTT. PARC FERME :**

A l'arrivée de l'épreuve, les 5 premières machines seront placées en parc fermé.

## **11QTT. PANNE :**

En cas de panne totale d'une machine sur le circuit, le pilote sera autorisé à réparer sans assistance.

PENALITE : Tout manquement à cette disposition sera sanctionné d'une pénalité de 1 Tour.

## **12QTT. RAPPEL DES PRINCIPALES PENALITES :**

Le Jury pourra infliger un arrêt de 2 minutes ou plus à un pilote pour toute infraction constatée. (STOP AND GO)

### **Machine non conforme :**

Avant le départ Refusée au départ  
Pendant l'épreuve: Refus de remise en état :  
1ère avertissement 1 tour  
2ème avertissement disqualification \*

### **Départ:**

Machine mise en route par une autre personne que le pilote : 1 tour  
Démarrage à "la poussette" avant le signal du Directeur de Course : 1 tour

### **Assistance dans les stands : Exemple : Surnombre, fumer**

1ère infraction Avertissement  
2ème infraction 1 tour

### **Ravitaillement :**

Ravitaillement moteur en marche  
1ère infraction 1 tour  
2ème infraction disqualification \*

### **Ravitaillement sans tapis :**

1ère infraction 1 avertissement  
2ème infraction 1tour  
3ème infraction disqualification \*

### **Réparation :**

Réparations contraires au règlement:  
1ère infraction 1 tour  
2ème infraction disqualification \*

## **13QTT. NORMES ENVIRONNEMENTALES :**

Le tapis environnemental est obligatoire ainsi que les règles définies à l'article « environnemental du Championnat de France » et respecter celles imposées par le club.

### **EPREUVES 2018**

<b>25 Février</b>	<b>AMV Mellois</b>	<b>à MELLE (79)</b>	<b>Endurance</b>
<b>29 Avril</b>	<b>MC Bougneau</b>	<b>à Bougneau</b>	<b>Quads</b>
<b>02 Juin</b>	<b>ASM 16</b>	<b>à JURIGNAC (16)</b>	<b>Cross</b>
<b>02 septembre</b>	<b>AM Surgères</b>	<b>à St PIERRE D'AMILLY (17)</b>	<b>Endurance</b>
<b>09 Septembre</b>	<b>Segonzac M L</b>	<b>à SEGONZAC</b>	<b>Cross</b>
<b>16 Septembre</b>	<b>Sport Méca 16.79.86</b>	<b>à LIMALONGES</b>	<b>Endurance</b>
<b>29 Septembre</b>	<b>Grezac MC</b>	<b>à GREZAC (17)</b>	<b>Chpt de France Endurance</b>

\*ou toutes autres sanctions prévues par le code sportif